

Guy Cambianica : « D'autres alternatives sont possibles »

« Marcher, c'est trop demander à un sportif ? » L'adjoint à la mobilité Guy Cambianica assume la fin de la zone bleue avenue Louis-le-Débonnaire. Et espère voir pousser un parking au-dessus de la gare routière...

Attaqué de toutes parts, accablé de tous les maux, Guy Cambianica accuse le coup sans jamais perdre son flegme. Issue de riverains, d'extérieurs, de commerçants ou d'associations sportives, l'adjoint en charge du stationnement

et de la mobilité entend monter la colère. Mais, il le martèle tant et plus : « Notre but n'est pas de vider le centre-ville ni de chasser les résidents hors de Metz, mais au contraire de les préserver en leur permettant de trouver des places de stationnement près de chez eux. Et cela en optimisant les rotations sur les parkings en voirie et en favorisant les stationnements longue durée dans les parkings en ouvrage. »

Cela dit non sans insister : « En aucun cas, il ne s'agit d'une privatisation, mais d'une gestion déléguée à la société Indigo, ce qui est tout à fait différent puisque la Ville, puis Metz-Métropole à compter de janvier 2018 resteront maîtres de la situation. La confusion est trop facile car elle laisse sous-entendre que nous nous en mettons plein les poches... »

Dissuader les clients de Muse

Cette mise au point étant faite, concernant l'avenue Louis-le-Débonnaire, l' élu justifie le choix du tout payant, non seulement par la volonté d'en finir avec les stationnements pendulaires, mais aussi par la pression automobile qu'engendrera le futur temple de la consommation, Muse.

« Étendre la zone bleue comme le souhaitait le Casam (lire ci-dessus) n'est pas la bonne solution car, de toute

façon, la réglementation ne serait pas respectée sauf à mettre des agents municipaux en permanence. »

« Payer 1 € pour une heure de sport, est-ce insurmontable ? »

À proximité des Arènes, comme dans tous les secteurs où les zones bleues ont disparu, le tarif sera fixé à 1 € l'heure et un temps de stationnement limité à huit heures.

La perte d'effectifs tant crainte par le Casam dans les 22 clubs sportifs des Arènes ? « Oui, c'est possible. Mais payer un euro pour une heure de sport, est-ce

insurmontable ? Prendre le Métis ou le bus et marcher quelques minutes quand on est sportif, est-ce trop demander ? Je ne nie pas l'utilité de la voiture, mais il y a d'autres alternatives », répond Guy Cambianica.

Pas du genre à contourner l'obstacle, l'adjoint se veut rassurant. Certes, ce n'est pas pour demain et ce sera même peut-être pour jamais, mais deux plans B sont en vue : « Le parking de la SNCF est au ¾ vide, peut-être y aura-t-il une solution à envisager avec elle pour permettre aux pendulaires de s'y garer ? Nous avons aussi engagé des discussions avec la Région, propriétaire du parking de la gare

routière avec l'idée de construire un ouvrage au-dessus des bus. » Autant d'hypothèses qui, de toute façon, devront être (ou non) reprises par l'agglo, une fois qu'elle aura hérité de la compétence voirie.

En attendant, gardant le souvenir de la bronca générale suscitée à l'époque par la mise en place du tout premier stationnement payant à Metz ou encore de la création du plateau piétonnier « contre lequel plus personne n'a à redire », Guy Cambianica le sait pertinemment : « La rentrée de septembre sera délicate. » En effet !

M.-O. C.



L'adjoint Guy Cambianica le sait : la rentrée de septembre s'annonce « délicate ». Photo Gilles WIRTZ

